
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 1^{er} avril 2020, à 8 h 30
salle Peter-McGill, hôtel de ville
et par téléconférence**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Domenico Zambito, Chef de division - soutien aux instances
M^e Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
Mme Caroline Bourgeois, Conseillère associée
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, Conseillère associée
Mme Suzie Miron, Conseillère associée
M. Alex Norris, Conseiller associé
Mme Marie-Josée Parent, Conseillère associée
M. Hadrien Parizeau, Conseiller associé
M. Craig Sauvé, Conseiller associé
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE20 0428

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 1^{er} avril 2020, en y retirant les articles 12.001 à 12.011 et 50.001 et en y ajoutant les articles 30.008 et 50.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE20 0429

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 26 février 2020.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE20 0430

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Cima+ s.e.n.c., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture de services professionnels en hydrologie urbaine pour la réalisation d'une étude du réseau de drainage du bassin Langelier, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 178 264,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 20-18008;
- 2- d'autoriser une dépense de 26 739,62 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1203438009

CE20 0431

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver le projet d'accord de contribution entre la Société d'histoire nationale du Canada et la Ville de Montréal (MEM/Centre d'histoire de Montréal) pour le versement d'une contribution de 10 500 \$ afin d'enrichir les contenus du site Internet *Mémoires des Montréalais* et de réaliser le sous-titrage en anglais du court métrage documentaire du Centre d'histoire de Montréal et du Collectif des femmes immigrantes du Québec « *Le soleil d'Aoura. Mémoires d'immigrantes* »;
- 2- d'autoriser la chef de division, MEM/Centre des mémoires montréalaises à signer ledit accord pour et au nom de la Ville;
- 3- d'accepter un revenu supplémentaire de 10 500 \$, avant taxes, et autoriser une dépense supplémentaire équivalente, pour couvrir les coûts occasionnés par ce projet, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel..

Adopté à l'unanimité.

20.002 1198731001

CE20 0432

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'addenda 1 modifiant la convention intervenue entre la Ville de Montréal et l'Administration portuaire de Montréal pour l'intégration d'une nouvelle oeuvre d'art public à la place des Commencements sur la jetée Alexandra;
- 2- d'autoriser une dépense additionnelle maximale de 68 985 \$, taxes incluses, à cet effet;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de dépense et de revenu maximal de 60 000 \$, taxes non incluses, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1200552001

CE20 0433

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 20 000 \$ au Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour l'élaboration d'un programme de reconnaissance de formation sur l'ensemble des exigences de la norme BNQ 3009-600 sur la contamination des bâtiments par les moisissures;
- 2- d'approuver un projet d'entente entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer ladite entente pour et au nom de la Ville;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1200498002

CE20 0434

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 150 000 \$ à Centraide du Grand Montréal, pour l'année 2020, pour la réalisation de son Fonds d'urgence - COVID-19, dans le cadre du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser un virement budgétaire à hauteur de 150 000 \$ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration locale vers le budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale;
- 4- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1205970002

CE20 0435

Il est

RÉSOLU :

d'accepter le don de céramiques de la part du consul général de la Turquie et de la Fondation Iznik pour le Jardin de la paix.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1202912001

CE20 0436

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément au pouvoir délégué par les résolutions CM15 1107 et CM15 1266, l'évaluation de rendement insatisfaisant d'Équipe Verte inc réalisée par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, dans le cadre du contrat d'enlèvement des graffitis sur les domaines privés et publics de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (appel d'offres publics 19-17428) et de l'inscrire sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux ans, à compter du 1^{er} avril 2020.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1207361001

CE20 0437

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 15 770 euros (environ 23 655 \$ CAD) à Metropolis - Association mondiale des grandes métropoles, incluant la cotisation à l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), pour l'année 2020;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1206920001

CE20 0438

Il est

RÉSOLU :

de remplacer, dans le cadre de la formation du Conseil d'administration de l'Association de bienfaisance et de retraite des policiers et policières de la Ville de Montréal (ABRPPVM), Mme Lisa Christensen par M. Sterling Downey, pour un mandat de deux ans.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1206335002

CE20 0439

Vu la résolution CA20 17 0055 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce en date du 11 mars 2020;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, d'une contribution financière de 66 053 \$, provenant du Ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC) du gouvernement du Québec.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1206460001

CE20 0440

Vu la résolution CA20 27 0040 du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve en date du 9 mars 2020;

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement de crédits de 869 013,32 \$, taxes incluses (793 524,99 \$ net de ristournes), du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) vers l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, pour le projet d'accessibilité universelle du centre Notre-Dame-des-Victoires, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1205991001

CE20 0441

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement hors cour pour la somme de 110 000 \$ en capital, intérêts et frais d'une action en dommage intentée par Société d'assurance générale Northbridge contre la Ville de Montréal;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à M^e Olivier Nadon, le chèque suivant :
 - 110 000 \$ à l'ordre de Société d'assurance générale Northbridge;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1203219003

CE20 0442

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'entreprendre tout recours utile devant quelque instance que ce soit contre Mme Sue Montgomery personnellement ou contre toute personne aux fins de favoriser par tout moyen le rétablissement et le maintien d'un climat de travail sain et convenable dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, le tout dans le contexte de l'enquête en cours par la Commission municipale du Québec et des rapports de la division du Respect de la personne;
- 2- de mandater la firme DHC avocats inc. pour agir pour et au nom de la Ville de Montréal, et ratifier tout acte effectué jusqu'à ce jour au soutien des diverses interventions du contrôleur général de la Ville de Montréal, y compris tout mandat octroyé.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1203302001

CE20 0443

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 68 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2020) (19-057), l'ordonnance numéro 5 jointe au présent dossier décisionnel afin d'apporter des modifications à la section V - Vélos en libre-service BIXI, pour la saison 2020.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1208097001

CE20 0444

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 185 al. 1 par. 6 du Règlement sur le transport par taxi (RCG 10-009), l'ordonnance numéro 5 jointe au présent dossier décisionnel visant à modifier la date de l'Article 8 du RCG 10-009.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1208716002

CE20 0445

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1- d'approuver la nomination de Mme Maggie Couture au poste de directrice Planification matérielle et logistique du Service de l'approvisionnement, dans la classe salariale FM10 (118 025 \$ - 147 537 \$ - 177 048 \$) à compter du 1^{er} avril 2020 ou de toute autre date convenue entre les parties, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal;

2- d'autoriser le directeur général à signer le contrat de travail pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1208791001

CE20 0446

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les décisions déléguées concernant la conclusion de contrats relatifs à la location et aux aliénations d'immeubles, couvrant la période du 1^{er} février au 29 février 2020, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1208078004

CE20 0447

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le rapport des dépenses engagées pour répondre à la situation de force majeure engendrée par la pandémie de la COVID-19, au montant approximatif de 4 139 100 \$, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*

Adopté à l'unanimité.

60.002 1207848002

CE20 0448

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le rapport des dépenses engagées pour répondre à la situation de force majeure engendrée par la pandémie de la COVID-19 au montant approximatif de 500 000 \$, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1207848003

CE20 0449

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le rapport des dépenses engagées pour répondre à la situation de force majeure engendrée par la pandémie de la COVID-19 au montant approximatif de 1 000 000 \$, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1207848004

CE20 0450

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le rapport des dépenses engagées pour répondre à la situation de force majeure engendrée par la pandémie de la COVID-19 au montant approximatif de 1 000 000 \$, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1207848005

Levée de la séance à 10 h 15

70.001

Les résolutions CE20 0428 à CE20 0450 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville